

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025

N° 00006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : Décision budgétaire modificative n°3 du budget annexe n°06 des résidences autonomie 2025

LE CONSEIL,

Vu les articles L5217-10-4 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 314-1 et R. 314-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles et R314.1 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux publics ;

Vu le budget primitif relatif à l'exercice 2025 adopté le 20 décembre 2024 ;

Vu la décision modificative n°1 adoptée le 14 octobre 2025 ;

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

DELIBERE

Article 1

Le montant des crédits de la section de fonctionnement pour 2025 est modifié comme suit :

Budget annexe 06	Budgété 2025	DM 2 2025	Budgété + DM 2 2025
Recettes			
Chapitre 017	14 384 930,91 €	-	14 384 930,91 €
Chapitre 018	3 523 854,45 €	-	3 523 854,45 €
Chapitre 019	1 461 181,27 €	-	1 461 181,27 €
TOTAL RECETTES	19 369 966,63 €	-	19 369 966,63 €
Dépenses			
Chapitre 011	5 069 521,70 €	- 110 000 €	4 959 521,70 €
Chapitre 012	7 307 272,37 €	- 140 000 €	7 167 272,37 €
Chapitre 016	6 874 556,56 €	250 000 €	7 124 556,56 €
Reprise déficit antérieur	118 616,00 €	-	118 616,00 €
TOTAL DEPENSES	19 369 966,63 €	-	19 369 966,63 €

Article 2

Article 2

Le montant des crédits de la section d'investissement pour 2025 est modifié comme suit :

	Budgété 2025	DM 2025	Budget total après DM 2025
Recettes			
Chapitre 10	243 000,00 €	-	243 000,00 €
Chapitre 13	11 769 887,00 €	- 419 128,64 €	11 350 758,36 €
Chapitre 20	-	720 000 €	
Chapitre 23	-	80 000 €	
Chapitre 28	3 780 871,36 €	419 128,64 €	4 200 000,00 €
TOTAL RECETTES	15 793 758,00	800 000 €	16 593 758,36 €
Excédent prévisionnel d'investissement	-	445 210,85 €	445 210,49 €
Dépenses			
Chapitre 13	153 760,00 €	-	153 760,00 €
Chapitre 16	-	4 000 €	4 000 €
Chapitre 20	340 000,00 €	-	340 000,00 €
Chapitre 21	801 975,00 €	- 4 000 €	797 975,00 €
Chapitre 23	14 498 023,00 €	800 000 €	15 318 023,00 €
TOTAL DEPENSES	15 793 758,00 €	800 000 €	16 593 758,36 €

La Directrice Générale,

Jeanne SEBAN

Pour la Présidente,

Léa FILOCHE